

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ARDECHE
SMEP-1D
Gestion collective

<u>DEPARTEMENT D'ORIGINE</u> : ☐ 07 - ☐ 26 - ☐ 38 - ☐ 73 - ☐ 74		
<u>ECOLE</u> :	<u>COMMUNE</u> :	<u>RNE</u> :
<u>NOMBRE DE CLASSES</u> :		
<u>NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT</u> :		
Décharge de Direction assurée par : M/Mme.....		Suppléant(e) : ☐ oui ☐ non

LISTE DES MAITRES DONT LE POSTE EST SUPPRIMÉ

A retourner à la DSDEN de l'Ardèche au SMEP-1D gestion collective (et copie à la DDEC) **pour le 10 février 2026** (même si l'état est néant)

NOM	PRENOM	Nature du poste supprimé et quotité

FAIT A..... LE.....

Le chef d'établissement :